

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lausanne, le 26 février 2025

Une commission du Grand Conseil demande au Conseil d'État d'agir pour préserver les prestations postales

La commission en charge d'examiner le postulat Romain Pilloud et consorts « Stoppons l'hémorragie postale avant le point de non-retour » s'inquiète des répercussions des fermetures annoncées d'offices postaux et de la dégradation du service public postal. À l'unanimité, elle demande au Conseil d'État d'agir via une stratégie de préservation des prestations postales, en collaboration avec les acteurs et actrices concernés, dont les communes touchées.

La commission s'inquiète vivement des répercussions que pourraient avoir les fermetures annoncées de plusieurs offices postaux vaudois, notamment sur l'accès à un service public universel. La préservation de prestations de qualité pour l'ensemble de la population est une priorité partagée par les membres de la commission. Dans le cadre de ses travaux, elle a pris connaissance des démarches du Canton dans ce sens : soutien aux communes en cas de recours auprès de la Commission fédérale de la poste (PostCom), proposition d'aide aux communes, comme au village du Pont où l'agence postale est intégrée à l'office du tourisme, etc.¹. La commission encourage le Conseil d'État à informer les communes du soutien qu'il peut leur apporter. Elle lui demande d'avancer dans ses démarches, en explorant aussi d'autres pistes, comme les synergies possibles avec les guichets de proximité.

À l'unanimité, la commission appuie la demande au Conseil d'État d'analyser et d'envisager la mise en place d'une stratégie de préservation des prestations postales, en collaboration avec les acteurs et actrices concernés : communes touchées, organisations syndicales, milieux économiques, etc. Elle recommande au Grand Conseil de prendre partiellement en considération ce postulat, dont le rapport de commission sera prochainement publié.

Ce postulat a été déposé en novembre 2024, suite à l'annonce de la fermeture de 170 filiales en Suisse, dont 19 dans le canton. Le Grand Conseil a adopté le même jour à la quasi-unanimité une résolution priant le Conseil d'État d'intervenir auprès des instances fédérales pour rappeler la mission de service public de la Poste.

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Aurélien Demaurex, président de la commission, 079 252 79 79

TÉLÉCHARGEMENTS :

[24_POS_48 – Romain Pilloud et consorts – Stoppons l'hémorragie postale avant le point de non-retour](#)
[21_RAP_5 – Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil sur le postulat Arnaud Bouverat et consorts – Fermeture d'office\(s\) de poste\(s\) : agir avant une nouvelle salve de fermetures \(20_POS_191\)](#)

¹ Voir le rapport du Conseil d'État sur le postulat Arnaud Bouverat et consorts – « Fermeture d'office(s) de poste(s) : agir avant une nouvelle salve de fermetures »